

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

de la Commune de HADOL

en exercice : 19

Séance du 20 mars 2026

présents : 18

Votants : 19

Date de convocation

16/03/2026

Date d'affichage

21/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Hadol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de *Monsieur Philippe MAIRE, Maire*.

Présents : *BESSERER L., BOIGER-DIEMER M., BONNE J., COURTOIS-PAULUS A., COUSOT A., DEVAUCHELLE E., GAUCHON L., JEANJACQUOT C., NOEL P., MAIRE P., MARECAL C., MAUFROY-VUILLEMIN C., MILLION E., MUNIER E., MUNIER R., ROLLOT D., SOUCHET J.-M., RIETSCH M., VUILLEMIN M.*

Absente excusée : Mme COURTOIS-PAULUS A. qui a donné pouvoir à M. SOUCHET J.-M.

Madame Claire MARECAL a été nommée secrétaire.

Objet : *Fixation du nombre d'adjoints*

A la suite de l'installation du nouveau Conseil Municipal et de l'élection du Maire, ce dernier expose qu'il y a lieu de décider du nombre de postes d'adjoints, sachant qu'il ne peut excéder 30 % de l'effectif du Conseil, soit au plus 5 adjoints.

Monsieur le Maire propose la création de 5 postes d'adjoints.

Entendu les prévisions d'attribution pour chacun des postes,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

➤ **DÉCIDE** la création de cinq postes d'adjoints.

POUR – 19

CONTRE – 0

ABSTENTION – 0

Fait et délibéré en séance les an, mois et jour susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie certifiée conforme,

HADOL, le 20 mars 2026

Le Maire,

Philippe MAIRE

